

AVIS DE PUBLICATION – MISE EN CONCURRENCE
OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC
ESPACE RESTAURATION DU NAUTICUM DE ROANNE
ACTIVITES DE RESTAURATION, SNACK, BAR

Type de procédure : Mise en concurrence en vue de la délivrance d'une convention d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels.

Site : Espace restauration situé au sein de l'enceinte du **Nauticum** rue Général Giraud à Roanne.

Objet de l'occupation du site : Activités de restauration, snack, bar.

Durée : du 15 juin 2020 au 14 juin 2022, renouvelable une fois pour la même durée, soit 4 ans maximum.

Visites du site : Lundi 09 mars 2020 et Mardi 10 mars 2020, à 15h00

Formulation de la proposition du candidat :

Proposition à formuler au plus tard **le mardi 24 mars 2020**, en complétant strictement les « projet de convention d'occupation temporaire du domaine public » et « dossier de candidature à l'occupation du domaine public ». Documents à retirer et à retourner par courrier à l'adresse suivante : Service Planification urbaine Gestion foncière - Roannais Agglomération - 63 rue Jean Jaurès – ROANNE ou sur le site internet de Roannais Agglomération (www.agglo-roanne.fr) à la rubrique « avis administratifs » (www.agglo-roanne.fr/territoire-d-avenir/marches-publics-avis/avis-administratifs)

Renseignements relatifs à la mise en concurrence : 04-77-44-29-74 - affairesimmobilieres@roannais-agglomeration.fr